



Election du bureau de l'Académie des beaux-arts pour l'année 2022



Astrid de La Forest
© Juliette Agnel



Michaël Levinas
© Juliette Agnel



Laurent Petitgirard
© Yann Arthus-Bertrand

Au cours de la première séance de l'année, ce mercredi 5 janvier 2022, l'Académie des beaux-arts a procédé à l'élection de son bureau.

Astrid de La Forest, membre de la section de gravure, et Michaël Levinas, membre de la section de composition musicale, ont respectivement été élus présidente et vice-président de l'Académie des beaux-arts pour l'année 2022.

Laurent Petitgirard, membre de la section de composition musicale, est secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts depuis le 1^{er} février 2017.

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq académies composant l'Institut de France. Composée de 63 membres, 16 membres associés étrangers et 63 correspondants, elle encourage la création artistique dans toutes ses formes d'expression par l'organisation de concours, l'attribution de prix qu'elle décerne chaque année, le financement de résidences d'artistes, l'octroi de subventions et veille à la défense du patrimoine culturel français. Instance consultative des pouvoirs publics, l'Académie conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importantes fondations culturelles telles que le Musée Marmottan Monet (Paris) et la Bibliothèque Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier Lurçat (Paris), la Villa Les Pinsons (Chars) et la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire.

**Hermine Videau – Responsable du service
de la communication et des prix**
tél : 01 44 41 43 20
mél : com@academiedesbeauxarts.fr

Pauline Teyssier
Chargée des relations presse
tél : 01 44 41 44 58
mél : pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr